



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 34

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Océane GODARD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMMENT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Monique BAYARD
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoud BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Adhésion de Dijon métropole à la Société Française d'Évaluation

Association à but non lucratif et apolitique fondée en 1999, la Société Française d'Évaluation (SFE) vise à « contribuer au développement de l'évaluation et [...] promouvoir son utilisation dans les organisations publiques et privées ».

La SFE œuvre pour l'amélioration de l'action publique et se présente comme à la fois un espace de débats et d'échanges, de capitalisation et de formation.

En outre, « la SFE a défini les principes spécifiques de l'Évaluation dans une Charte adoptée en 2006 qui constitue une référence pour les acteurs intervenant dans ce domaine ». Elle constitue ainsi l'organe national de référence en matière d'évaluation des politiques publiques en favorisant la diffusion de la culture de l'évaluation et en créant des temps d'échanges, réflexions et de production de connaissances.

L'association est animée par un réseau de bénévoles et est ouverte à tous les acteurs de l'évaluation : professionnels « praticiens » (consultants, chargés de mission évaluation), chercheurs, commanditaires ; mais également bénéficiaires et citoyens. Les acteurs publics, et notamment les collectivités territoriales, y sont bien représentés.

Les principales activités de la SFE sont

- L'animation de groupes thématiques nationaux axés soit sur une politique en particulier soit plutôt sur des pratiques spécifiques (une dizaine de groupes au total),
- L'animation de groupes territoriaux (non existant pour le moment en région Bourgogne-Franche-Comté),
- L'organisation d'évènements autour de l'évaluation, notamment :
 - Les Journées Françaises de l'Évaluation (JFE) tous les 2 ans, évènement majeur du secteur
 - Les journées d'études et séminaires de travail, environ 2 à 3 fois par an ; co-organisés avec des partenaires
 - Des webinaires ; le prix du mémoire en évaluation...
- L'animation d'un Observatoire de l'évaluation des politiques publiques, recensant des travaux évaluatifs (environ 3 300 références à ce jour).
- Des formations à l'évaluation des politiques publiques.
- La publications d'articles ou encore d'actes issus des journées et groupes de travail.

Dans le cadre de la mise en place du service d'évaluation des politiques publiques au sein de la Direction Conseil et évaluation de Dijon Métropole, l'intégration de la SFE apparaît comme une double opportunité. D'une part celle de bénéficier de la dynamique d'un réseau, du partage d'information et de ressources, de l'intégration des groupes de travail thématiques, et de potentiels nouveaux partenariats ; et d'autre part celle d'afficher auprès des acteurs de l'évaluation, la volonté de Dijon métropole de s'impliquer dans la démarche d'objectivation et d'amélioration de ses politiques publiques.

Il est donc proposé d'adhérer à la Société Française d'Évaluation pour l'année 2024 et de s'acquitter de la cotisation annuelle de 1 450 €.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'adhésion de Dijon métropole à la Société Française d'Évaluation pour l'exercice 2024,
- **d'autoriser**, si l'intérêt perdure, le renouvellement de l'adhésion d'année en année,
- **d'autoriser** l'acquittement de la cotisation annuelle de 1 450 € pour l'année 2024,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN POUR : 41

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 7 PROCURATION(S)